

Entre contenus de cours et pratiques professionnelles, le CPSE est un carrefour enrichissant.



CPSE asbl

Cours pour Éducateurs en Fonction

Cours de JOUR

**RUE DES FORTIFICATIONS 25
4030 LIÈGE**

Tel: 04/ 343 00 54

Fax: 04/343 21 40

info@cpse-liege.be

www.cpse-liege.be

Au CPSE, soyez l'acteur-riche de votre formation !

Etablissement de formation pour adultes depuis plus de 50 ans, le CPSE engage chaque étudiant-e à prendre une part active dans sa formation professionnelle. Il propose à un public diversifié (travailleur-euse-s, demandeur-euse-s d'emploi,...) de nombreuses formations axées sur la pratique de terrain, les acquis théoriques et méthodologiques et les compétences professionnelles.

La philosophie de l'établissement s'articule autour de trois valeurs : le respect de la personne humaine, l'ouverture à la différence et aux apports extérieurs et un fonctionnement démocratique.

Une attention toute particulière est accordée aux étudiant-e-s en situation de handicap. L'établissement met tout en œuvre pour rendre l'apprentissage accessible à tous. Pour toute information, merci de contacter la direction.

CERTIFICATS DE QUALIFICATION

- AIDE-SOIGNANT
- COMPLÉMENT DE FORMATION GÉNÉRALE EN VUE DE L'OBTENTION DU CERTIFICAT CORRESPONDANT AU CERTIFICAT D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPÉRIEUR (CESS)
- ÉDUCATEUR

BACHELIERS DE QUALIFICATION

- BACHELIER ASSISTANT SOCIAL
- BACHELIER EN ÉDUCATION SPÉCIALISÉE EN ACCOMPAGNEMENT PSYCHO-ÉDUCATIF
- BACHELIER EN PSYCHOMOTRICITÉ

BACHELIERS DE SPÉCIALISATION

- CADRE DU SECTEUR NON-MARCHAND
- INTERVENANT EN THÉRAPIE FAMILIALE SYSTÉMIQUE
- INTERVENTION SYSTÉMIQUE ET TRAVAIL SOCIAL
- MÉDIATEUR

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- PROGRAMMATION NEURO-LINGUISTIQUE (P.N.L.)
- SOINS PALLIATIFS
- THÉRAPIE PSYCHOMOTRICE
- VIOLENCES CONJUGALES ET INTRA-FAMILIALES

Formation continuée en matière de

VIOLENCES CONJUGALES ET INTRA-FAMILIALES

Formation continue des professionnel·le·s ou future·e·s professionnel·le·s des secteurs psychosociaux, juridiques, de l'éducation, de l'aide et des soins aux personnes et de la santé.



Une formation pour qui ?

Elle s'adresse aux professionnels, les ou futur.e.s professionnels.le.s des secteurs de la petite enfance, de la santé, de l'éducation, de l'aide et soins aux personnes (aide-soignant, aide-familial...), confronté.e.s ou susceptibles d'être confronté.e.s aux problématiques de la violence conjugale et intrafamiliale.

Ce parcours de formation comprend quatre modules à suivre en tout ou en partie, selon les besoins ou les intérêts des participant.e.s. Certains modules sont toutefois prérequis à d'autres. Cette formation vise à améliorer la compréhension et l'intervention des professionnels.le.s susceptibles de rencontrer ces situations complexes.

1. Sensibilisation à la problématique (24 périodes)

Le.la participant.e apprendra à distinguer les concepts de genre et de sexe, les stéréotypes qui y sont liés, à définir les violences fondées sur le genre et leurs caractéristiques, formes et conséquences. Les contextes dans lesquels ces violences peuvent apparaître ainsi que la question de la prévention seront également abordés.

2. Formation de base : violences conjugales et enfants exposés (40 périodes)

L'objectif de ce module est de développer une compréhension du phénomène des violences intrafamiliales et conjugales dans leurs multiples aspects. Elle donnera lieu à une attestation de réussite qui donnera accès aux deux modules complémentaires (modules 3 et 4)

3. Initiation à l'intervention en matière de violence conjugale (40 périodes)

Le.la participant.e sera mis.e en situation d'action. L'objectif est de pouvoir envisager les pistes d'actions concrètes quant à une possible intervention à partir de son propre champ d'action professionnel.

4. Les violences fondées sur le genre dans un contexte de pratiques traditionnelles ou culturelles (40 périodes)

Ce module offre la possibilité d'approfondir l'analyse sur les violences liées au contexte ou une culture, en particulier. Certains cas spécifiques seront abordés afin de développer une approche systémique et pluridimensionnelle. La pratique interculturelle, son impact émotionnel ainsi que l'éthique de l'intervention se placeront en toile de fond.

Conditions d'admission

- Être porteur.euse d'un CESS ou réussir un examen d'admission pour accéder au module 1
- Être porteur.euse d'un bachelier ou d'un certificat des secteurs de l'éducation ou de l'aide et soins aux personnes ou réussir un examen d'admission pour accéder au module 2
- Avoir réussi le module 2 pour accéder aux modules 3 et 4

Possibilité de valoriser l'expérience professionnelle et les capacités acquises dans tous les types d'enseignement et modes de formation.

Droit d'Inscription (D.I.) et Minerval

L'inscription comporte le coût du D.I. et du minerval de l'école dont les montants peuvent varier chaque année. Veuillez consulter notre site pour plus de précisions. Par ailleurs, pour tou-te-s les étudiant.e-s issu-e-s d'un pays hors Union Européenne, ces montants sont majorés d'un D.I. spécifique.

En pratique

Chaque module sera dispensé par un ou plusieurs experts des sujets. Chaque journée de formation aura lieu de 8h30 à 16h55

1. Sensibilisation à la problématique (24 périodes)
2. Formation de base : violences conjugales et enfants exposés (40 périodes)
3. Initiation à l'intervention en matière de violence conjugale (40 périodes)
4. Les violences fondées sur le genre dans un contexte de pratiques traditionnelles ou culturelles (40 périodes)

Sensibilisation à la problématique des violences fondées sur le genre (24 périodes)

Formation de base : violences conjugales et enfants exposés (40 périodes)



Module complémentaire
Initiation à l'intervention en
matière de violence conjugale
(40 périodes)

Module complémentaire
Violences fondées sur le genre
dans un contexte de pratiques
traditionnelles ou culturelles
(40 périodes)

Informations complémentaires :
Catherine Schumacher cath_schumacher@yahoo.fr